



Promesse d'embauche inter continents

Par **desperadooo**, le **29/07/2009** à **13:51**

Bonjour,

Je suis jeune tunisien de 29ans , je travaille en qualité de responsable formation dans un centre d'appel en Tunisie.

J'ai été contacté par un bureau de formation aux USA à la recherche d'un formateur sur la Tunisie pour une durée de 09 mois uniquement pour le compte d'un de leurs clients en Tunisie.

Ce dont j'ai peur, c'est:

01 - Comment garantir que leurs offres ne soit pas annuler après avoir quitter mon travail actuel?

02- Es ce qu'il pourront mettre fin au contrat avant la durée des 09 mois défini?

03- Dois je exiger des clauses bien spécifiques sur le contrat ?

04- Es ce que ce contrat sera établie selon le code du travail tunisien ou américain?

Je vous remercie d'avance pour toutes ves réponses et conseils.

Cordialement
Desperadooo

Par **desperadooo**, le **29/07/2009** à **15:29**

Excusez moi pour le doublon.

Merci de ne pas en prendre compte :)